



Le 22 MAI 2008

Pour la reconquête d'une protection sociale de haut niveau !

APPEL DE LA FEDERATION CGT DES ORGANISMES SOCIAUX

Au lendemain de la confirmation des orientations gouvernementales en matière de retraite, les cinq organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC ont décidé de faire du 22 mai prochain une journée nationale interprofessionnelle d'actions et de manifestations « *Pour la défense de la retraite solidaire* ».

La fédération CGT des organismes sociaux appelle les syndicats de toutes les professions de la protection sociale, Sécurité Sociale, Assurance Chômage, Mutualité, Aide et Maintien à Domicile, Missions Locales, Mutualité Sociale Agricole, Régime Social des Indépendants, Régies de Quartier, à s'inscrire fortement dans cette journée d'actions à partir des revendications des salariés de nos professions :

- Pour la reconquête d'une protection sociale de haut niveau, gérée démocratiquement par les représentants élus des salariés,
- Pour le maintien de la retraite à 60 ans.

Les salariés de la protection sociale sont confrontés à des suppressions massives d'emplois, des restructurations, fusions, regroupement d'activités avec leur cortège de suppressions d'emplois et même de licenciements comme dans la Mutualité. Ces destructurations conduisent à un véritable démantèlement de toutes les structures qui composent nos organismes, institutions et associations. Les salariés subissent des conditions de travail de plus en plus difficiles et le service public rendu aux usagers se dégrade profondément.

C'est tout l'édifice construit depuis 1945 qui est menacé d'explosion.

Dans cette entreprise, la mise en œuvre des franchises médicales est pointée, au-delà de la CGT, par de nombreuses associations comme un élément fondamental dans la politique gouvernementale de casse des principes fondateurs de la Sécurité Sociale.

La fédération a décidé avec le collectif contre les franchises médicales d'une initiative nationale le 16 mai pour dénoncer la double peine prononcée par le gouvernement contre les malades.

Cette initiative consistera à distribuer des tracts aux assurés sociaux dans toutes les Cnam avec interpellation des élus locaux, conférence de presse, pétitions ...

Dans la suite de la manifestation du 1^{er} mai et de toutes les initiatives professionnelles ou locales engagées dans nos professions depuis plusieurs mois sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, le 22 mai doit prendre une ampleur à la hauteur des enjeux.

Les salaires et le plein emploi sont au cœur de notre revendication pour une protection sociale de haut niveau.

C'est dans cet esprit que la fédération des organismes sociaux appelle les syndicats à :

- . Débattre sans attendre avec les syndiqués et les salariés de la perspective d'une journée de grèves le 22 mai,
- . Organiser la participation des salariés aux manifestations qui seront décidées localement ou régionalement,
- . Rencontrer les autres organisations syndicales pour rechercher les conditions de la plus large unité possible.

Le congrès de la fédération qui se tiendra durant cette semaine aura à prendre la décision d'une initiative pour cette journée d'action.